

ANNEXES

Annexe 1 : liste des abréviations et acronymes

Annexe 2 : liste des espèces végétales patrimoniales (non exhaustives)

Annexe 3 : MAE T envisagées pour la contractualisation 20009/2010

Annexe 4 : Typologie des prairies de fauche (tableaux)

Annexe 5 : Outils de diagnostic agri-écologique du site Natura 2000

Annexe 6 : Fiche6bis/ Life tétraonidés

ANNEXE 1 : Liste des abréviations et acronymes

AAPPMA : Association agréée pour la pêche et de protection du milieu aquatique

ACCA : Association communale de chasse agréée

ADASEA : Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

APPB : Arrêté préfectoral de protection de biotope

BRGM : Bureau de recherches géologiques et minières

CA : Chambre d'agriculture

CG : Conseil général

CNASEA : Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles

COPIL : Comité de pilotage (d'un site Natura 2000)

CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement

CREN : Conservatoire régional des espaces naturels

CR : Conseil régional

CRPF : Centre régional de la propriété forestière

DDAF : Direction départementale de l'agriculture et de la forêt

DHFF ou **DH** : Directive habitats faune flore sauvages CEE/92/43

DIREN : Direction régionale de l'environnement (ex-DRAE)

DOCOB : Document d'objectifs (d'un site Natura 2000)

DRAF : Direction régionale de l'agriculture et de la forêt

EDF : Électricité de France

ENF : Espaces naturels de France

ENS : Espace naturel sensible

EPCI : Établissement public de coopération intercommunale

FDC : Fédération départementale des chasseurs

FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural

FEDER : Fonds européen de développement régional

FSD : Formulaire standard de données (base de données officielle européenne de chaque site Natura 2000)

GIC : Groupement d'intérêt cynégétique

LPO : Ligue pour la protection des oiseaux

MAE : Mesures agro-environnementales

MAET : Mesures agro-environnementales territorialisées

MAP : Ministère de l'agriculture et de la pêche

MATE : Ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement (devenu MEDD en juin 2002)

MEEDDAT : Ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de l'aménagement du territoire (ex. MEDAD)

MEDAD : Ministère de l'écologie, du développement, et de l'aménagement durables

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage

ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques

ONF : Office national des forêts

OPIE : Office pour les insectes et leur environnement

ORGFH : Orientations Régionales de Gestion et de conservation de la Faune sauvage et de ses Habitats

PLU : Plan local d'urbanisme (ex POS)

PNR : Parc naturel régional

POS : Plan d'occupation des sols (devenu PLU avec la loi SRU)

SIC et **pSIC** : Site d'intérêt communautaire et proposition de Site d'intérêt communautaire (directive Habitats)

SIG : Système d'information géographique

UE : Union européenne

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

ZICO : Zone importante pour la conservation des oiseaux

ZNIEFF : Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique

ZPS : Zone de protection spéciale (directive Oiseaux)

ZSC : Zone spéciale de conservation (directive Habitats)

ANNEXE 2 : Liste des espèces végétales patrimoniales

Liste des espèces végétales protégées ou rare du site Natura 2000 d'Entrecôtes (non exhaustif)

Nom français	Nom latin	Statut	PN	PR
Andromède à feuille de polium	<i>andromeda polifolia</i>	PN	X	
Laîche étoile des marais	<i>carex limosa</i>	PN	X	
Laîche des bourbiers	<i>carex heleonastes</i>	PN	X	
Orchis de traunsteiner	<i>dactylorhiza traunsteineri</i>	PR		X
Oeillet superbe	<i>danthus superbus</i>	PN	X	
Rossolis à feuilles rondes	<i>drosera rotundifolia</i>	PN	X	
Hypne brillante	<i>hamatocaulis vernicosus</i>	PN	X	
Epipactis à petites feuille	<i>Epipactis microphylla</i>	PR		X
Gymnadénie odorant	<i>gymnadenia odoratissima</i>	PR		X
Epervière à feuille de scorzonère	<i>hieracium scorzonifolium</i>	PR		X
Lycopode à rameaux annuels	<i>lycopode annotinum</i>	PD		
Grassette vulgaire	<i>pingula vulgaris</i>	PR		X
Platanthère verdâtre	<i>platanthera chlorantha</i>	PR		X
Pyrole intermédiaire	<i>pyrola media</i>	PR		X
Utriculaire jaune pâle	<i>utricularia achroleuca</i>	PN	X	
Calamagrostide raide	<i>calamagrostis stricta</i>	PR		X
Ciguë vireuse	<i>cicuta virosa</i>	PR		X
Choin ferrugineux	<i>schoenus ferrugineus</i>	PN	X	
Troscart des marais	<i>triglochin palustris</i>	PR		X
orobanche réticulée	<i>orobanche reticulata</i>	PR		X
Protection régionale (PR)		10		
Protection nationale (PN)		8		

ANNEXE 3 : Mesures agri-environnementales territorialisées envisagées pour la contractualisation 2009/2010

Maintien des pratiques de fauche favorables à la diversité biologique des prairies

Maintien de la biodiversité des prairies de fauche	→ FC_XX_00_PF1
SOCLE PHAE 2	76 €/ha/an
HERBE01 - enregistrement des pratiques	17 €/ha/an
HERBE 07 - maintien de la richesse floristique des prairies	89 €/ha/an
	182 €/ha/an

Préservation des pelouses sèches

Maintien des pelouses sèches en bon état de conservation → FC_XX_00_PE1

SOCLE PHAE 2	76 €/ha/an
HERBE01 - enregistrement des pratiques	17 €/ha/an
HERBE 03 - absence de fertilisation	135 €/ha/an
HERBE 04 - ajustement chargement	33 €/ha/an
	261 €/ha/an

Réouverture des pelouses embroussaillées → FC_XX_00_OU1

OUVERT 01 – ouverture d'un milieu en déprise	354 €/ha/an
--	-------------

Favoriser les pratiques agricoles extensives sur et à proximité des zones humides

Maintien en bon état de conservation des prairies humides pâturées → FC_XX_00_PH1

SOCLE PHAE 2	76 €/ha/an
HERBE01 - enregistrement des pratiques	17 €/ha/an
HERBE 02 - limitation fertilisation	47.56 €/ha/an
HERBE 04 - Ajustement chargement	33 €/ha/an
	173.56 €/ha/an